

Le palais royal de Perpignan : un édifice exceptionnel parmi les palais des XIII^e et XIV^e siècles en Europe occidentale

Jean Mesqui

La remarquable étude du palais royal de Perpignan menée sous l'égide du Conseil général des Pyrénées-Orientales, soixante ans après la première restauration par Stym-Popper, confirme le caractère tout à fait exceptionnel du palais royal de Perpignan (Marin 2007). Ce caractère, il le doit d'abord au fait qu'il fut conçu comme un manifeste de légitimité de la lignée royale nouvelle installée en Roussillon, celle de Jaume/Jacques II de Majorque¹ ; il fut bâti en terrain vierge, avec suffisamment de moyens pour autoriser un chantier ramassé dans le temps à l'échelle du quart de siècle, et sur un programme compact dont la structure originelle a été restituée magnifiquement grâce aux travaux contemporains de l'architecte en chef et de l'historien archéologue Marcel Durliat.

Cet auteur fut le premier à analyser ce programme, dans son étude de l'art gothique majorquin ; il en souligna les caractères communs avec les autres palais ou châteaux-palais conservés, soulignant les ressemblances formelles entre les diverses œuvres – on songera ainsi aux chapelles de Perpignan et de l'*Almudaina* de Majorque, entre les fenêtres géminées des deux édifices, entre le parti des portiques à double niveau, etc. Dans cette première œuvre, Marcel Durliat ne s'appesantit pas outre

1. Nous choisissons ici l'option de numérotation la plus commune chez les historiens, qui est de donner le n° II à Jaume/Jacques, premier roi de Majorque indépendante, fils de Jaume/Jacques d'Aragon le Conquérant, celui-ci portant le n° I, contrairement à l'option retenue par Marcel Durliat, donnant le n° I à Jaume/Jacques de Majorque, du fait qu'il fut à l'origine de la courte dynastie de Majorque.

mesure sur les « influences » marquant le palais majorquin de Perpignan, contrairement à celui de Bellver (Majorque) qu'il mettait dans une filiation directe de Castel del Monte (Durliat 1962, 245) ; cependant, reprenant une suggestion faite par l'historien de l'art Jean-Auguste Brutails dans la recension qu'il donna en 1904 du monumental ouvrage d'Émile Berteaux sur *L'Art dans l'Italie méridionale* (Brutails 1904, 297 ; Berteaux 1904, 701), Durliat notait que la présence d'une chapelle dans une tour flanquante se retrouvait dans un château « frédéricien » d'Italie du sud, le château de Lagopesole.

Mais en 1985, il proposa une interprétation bien plus extensive, selon laquelle le plan de Perpignan aurait été un simple succédané de celui de Lagopesole (Durliat 1985) ; dans ce nouvel article, Jacques II de Majorque était présenté comme un admirateur convaincu des réalisations de Frédéric II qu'il aurait visitées lors de ses voyages supposés à la cour angevine de Naples. Il aurait repris Lagopesole à Perpignan, et Bellver aurait été une sorte de géniale synthèse de l'ensemble des œuvres sur plan centré bâties par l'empereur. Marcel Durliat n'hésitait pas à développer des raisonnements assez spécieux pour justifier que Jacques II ait pu commander lui-même le programme : ainsi, pour lui, le fait que Jacques II ait obligé un sculpteur à se déplacer pour lui faire voir et approuver une ébauche de sculpture qu'il avait commandée était une preuve de l'implication du roi dans la commande architecturale !

Cette filiation brillante n'a pas pour autant été reprise par un autre historien de l'art qui s'est intéressé plus récemment aux trois palais majorquins, Gottfried Kerscher (Kerscher 2000, 301). Concernant le plus fameux d'entre eux, Bellver, après avoir insisté sur les différences formelles (octogone dans un cas, cercle dans l'autre) et sur les divergences de programmes (absence totale de portique à double niveau à Castel del Monte), l'auteur propose de voir à Bellver le « chef d'œuvre » de l'architecte, sans qu'il soit besoin de rechercher nécessairement une paternité à l'œuvre. On ne peut que suivre totalement l'historien de l'art dans cette proposition : en effet, le plan centré n'est pas en soi suffisant pour justifier de filiations aussi éloignées dans le temps ou dans l'espace, sauf à verser dans les théories confinant à l'ésotérisme. On remarquera d'ailleurs que dans son expression formelle de château-palais de forme annulaire, Bellver est certainement plus proche conceptuellement des « shell keeps » anglo-normands (Corvisier 1997, voir ill. 15) qu'il ne l'est des constructions octogonales de la couronne souabe.

Mais en revanche Gottfried Kerscher voit dans les programmes des deux autres palais, Perpignan et l'Almudaina, le résultat d'influences en provenance du monde musulman, n'hésitant pas à reconnaître dans Perpignan l'expression de programmes similaires à ceux des mosquées de Marrakech ou de Taza (Kerscher 2000, 241-242). Ce genre de raisonnements peut s'étendre assez loin ; on sait, en effet, que certaines théories font des réalisations de Frédéric II des œuvres influencées par l'architecture musulmane, elles aussi... Ainsi, d'où qu'on aborde les palais majorquins, existerait toujours une perspective... musulmane !

Pour autant, Gottfried Kerscher, dans son œuvre, considérerait moins les palais majorquins comme résultat d'une filiation, que comme les résultats d'une nouvelle pensée conceptuelle qu'il plaçait en étroite relation avec l'évolution protocolaire qui intervint dans le courant du XIII^e siècle et s'exprima avec force durant le XIV^e siècle. Pour lui, cette pensée conceptuelle vint à s'exprimer tout particulièrement au sein des constructions des rois de Majorque : *mutatis mutandis*, l'organisation du Palais des Papes d'Avignon lui paraît relever de la même logique, mais ce sont surtout les constructions menées dans les États pontificaux à partir de 1353, sous l'impulsion de Gil Álvarez Carrillo de Albornoz, l'ancien archevêque de Tolède envoyé comme légat en Italie par Innocent VI pour restaurer l'autorité pontifi-

cale dans les États, qui lui paraissent directement inspirées du palais des papes d'Avignon².

Il n'entre pas dans mes compétences de porter un regard critique sur une telle thèse ; il me semble cependant qu'elle donne une part trop belle aux palais majorquins, pour une raison qui tient à leur exceptionnel état de conservation. Les connaissances acquises sur les palais contemporains sont malheureusement très lacunaires – si l'on excepte les châteaux-palais de Frédéric II d'ailleurs toujours mis en avant – ou elles sont mal diffusées à l'échelle européenne : ainsi, les palais royaux de la monarchie française au XIII^e siècle sont quasiment inconnus, malgré les travaux remarquables de Jean Guerout³ – on songerait ainsi que ce n'est que tout à fait par hasard qu'a été découverte une grande salle neuve attribuable au roi Philippe IV à Châteauneuf-sur-Loire (Tournadre 2010), qui invite à s'interroger à nouveau sur la datation de la grande salle de Montargis, pour ne citer que celle-là. Plus grave, les palais royaux de la couronne anglaise, malgré des publications d'excellente qualité, demeurent peu connus et rarement utilisés dans les comparaisons à l'échelle européenne – on songera ainsi au spectaculaire palais neuf d'Édouard III à Windsor, mais aussi à ses antécédents bâtis sous Henry III à Westminster aussi bien qu'à Windsor⁴. Enfin, les fouilles récentes menées sur les palais de Séville ont amené à des révisions drastiques des modèles palatiaux utilisés par la couronne castillane dans la Reconquête⁵.

Force est de rester modeste devant le foisonnement de données qui résulte de la consultation de l'ensemble des sources disponibles ; broser à grands traits des filiations et des influences sautant les générations et les océans est un exercice que nous laisserons à d'autres, nous contentant ici d'essayer d'apporter des réponses simples aux questions basiques posées par le palais de Perpignan au regard de ce qui est connu des palais contemporains⁶.

2. Inspiration Majorque > Avignon : Kerscher 2000, 329 et suiv. Inspiration Majorque > États pontificaux : Kerscher 2000, 335 et suiv.

3. Sur le palais de Paris, voir l'œuvre majeure de Jean Guerout (Guerout 1949-51), complétée par l'article rectificatif qu'il a donné en 1996 (Guerout 1996) ; malheureusement, ce second article n'a pas été accompagné d'un plan, annoncé par l'auteur mais apparemment non réalisé.

4. Sur Westminster, la littérature est considérable. On se reportera en première lecture à *The History of the King's Works*, vol. 1, 491-493 ; plus récente, la notice de Emerson 2006, 252-259, fournit une vision synthétique d'excellente qualité.

5. Sur les palais de Séville, voir Fernandez Trujillo 2007 ; Tabalez Rodriguez 2005. Articles de synthèse sur les palais espagnols : Almagro 2007, Almagro 2008.

6. Je ne ferai en cela que mettre à jour et développer les idées déjà exposées

L'ENVELOPPE DU PALAIS : L'ENCEINTE FLANQUÉE DE TOURS RECTANGULAIRES

Le concept général utilisé à Perpignan est celui d'un ensemble résidentiel rectangulaire compact et fermé sur cour intérieure. Il fait partie du bagage intellectuel humain depuis que l'homme construit des bâtiments et cherche à isoler une part de son activité de l'extérieur au sens large – incluant les autres hommes, ou les éléments extérieurs tels que le climat. Ce concept n'est pas associé typiquement au palais souverain médiéval des XI^e-XII^e siècles, qui paraît s'implanter de façon relativement déstructurée dans de grandes enceintes, comme l'ont montré les travaux menés depuis plusieurs décennies⁷; mais au sein de telles enceintes purent se produire des regroupements de bâtiments autour d'une cour rectangulaire, sans que cette dernière soit d'ailleurs nécessairement fermée – on songera ainsi au cas du palais ducal de Caen fouillé il y a plus d'un demi-siècle par Michel de Boüard (De Boüard 1979, 63-97).

Ce type de regroupements autour de cours allait de pair avec la constitution de jardins intérieurs, comme les « préaux » plantés d'herbes aromatiques autour desquels se trouvaient les logis royaux de Windsor et de Westminster (Keevill 2000, 102-104; Jansen 2002, 101 et suiv.; Tatten-Brown 2008, 26 et suiv.); on trouve la même chose au palais de la Cité de Paris avec le « préau », cour fermée construite sous Philippe le Bel à la Conciergerie, malheureusement de triste mémoire en raison de son utilisation comme promenoir des prisonniers dès le XV^e siècle⁸. Mais on ne peut évidemment en confondre le concept avec celui des patios de l'architecture palatiale méditerranéenne musulmane, reprise par l'architecture royale castillane; autant les « préaux » des palais septentrionaux paraissent avoir été créés de façon presque accidentelle, autant les jardins des patios méditerranéens s'intégraient dans une composition architecturale précise et volontariste.

dans Mesqui 1991-1993, vol. II, 11-71.

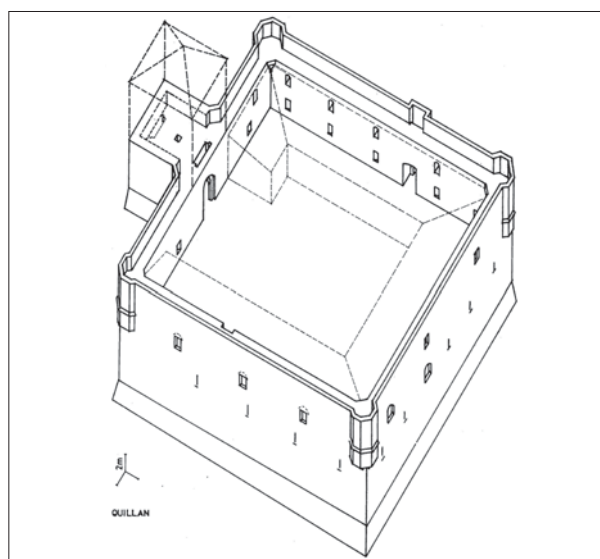
7. Sur le sujet général des palais (dans l'orbite culturelle « française » essentiellement), voir Palais médiévaux 1994; Palais royaux et princiers 1996. On ne prétendra pas fournir ici la bibliographie importante relative aux palais du Haut Moyen Âge dans l'Empire carolingien, car ceci déborderait largement le thème traité ici.

8. Le rôle primitif du « préau » de la Conciergerie, avant qu'il ne serve de promenoir aux prisonniers, n'a jamais été entièrement clarifié, faute de documentation pour les périodes antérieures à la fin du XIV^e siècle. Voir Guerout 1949-51, 1950, 32-33, 126-127. Sur l'attribution du « Grand préau » entouré d'arcades gothiques, voir Gébelin 1931, 88.

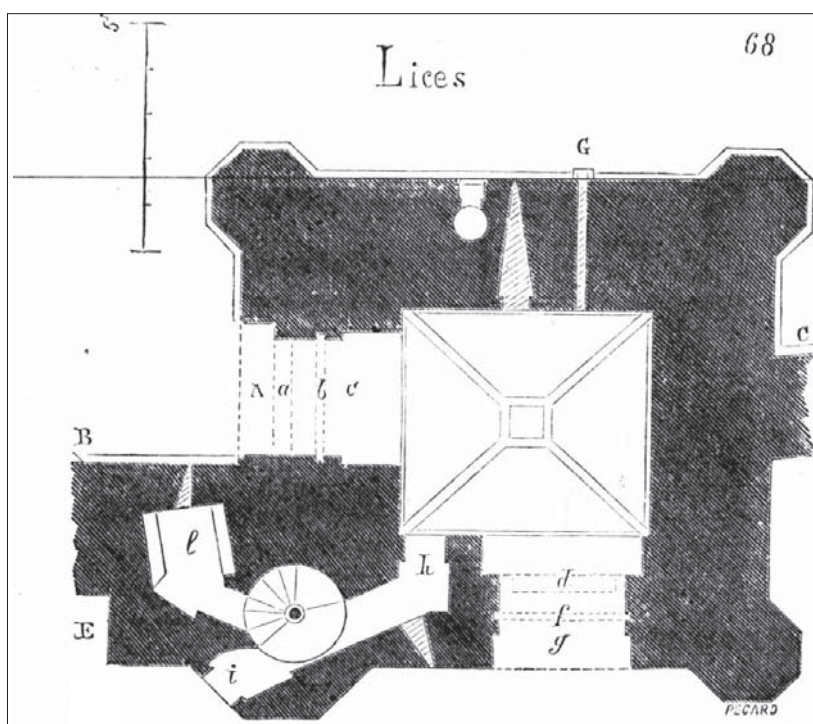
L'enceinte défensive

Quoi qu'il en soit, Perpignan n'est ni l'un ni l'autre : ici, ce ne sont pas les bâtiments qui créent l'ensemble fermé, ni le jardin qui détermine la composition, c'est une enceinte à vocation défensive de plan rectangulaire qui encadre et oriente la mise en place du programme fonctionnel, les bâtiments venant s'y appuyer en l'utilisant comme mur extérieur. La volonté défensive est indéniable dès la conception originelle en raison de la présence des archères uniformément disposées au rez-de-chaussée des courtines, même si primitivement ni les tours ni les fossés n'existaient. Ce caractère était confirmé par l'existence de la tour-porte d'entrée dotée d'une herse et percée d'archères.

On ne fera pas offense aux concepteurs du Moyen Âge en s'interrogeant sur la genèse du plan rectangulaire fermé pour une enceinte défensive, car il faisait sans doute partie du bagage intellectuel de tout maître d'œuvre occidental. Dans le cas précis de Perpignan, on peut s'interroger en revanche sur le caractère très particulier présenté par l'absence de tours de flanquement dans le programme originel, alors que depuis la fin du XII^e siècle, le flanquement des enceintes par des tours à archères, qu'elles soient circulaires ou carrées, faisait partie des figures quasi imposées de la construction souveraine, au moins depuis son utilisation au palais royal du Louvre établi au tout début du XIII^e siècle (Salamagne 2010, 83-87). De façon assez intéressante, le petit château de Quillan (ill. 1) situé



1 - Quillan (Aude, France). Axonométrie restituée du château, par Lucien Bayrou (publiée dans Bayrou 1993, fig.11).



2 - Carcassonne (Aude, France). Plan de la porte Saint-Nazaire, par Viollet-le-Duc.

à une soixantaine de kilomètres au nord-ouest de Perpignan, dans les Corbières, vendu par la couronne royale de France à l'archevêque de Narbonne en 1280 alors qu'il venait d'être achevé, ou était en instance de l'être, présente comme le palais de Perpignan un plan carré non flanqué, pourvu d'une tour-porte à herse (Quehen-Deltiens 1983, 359-370; Bayrou 1993; Bayrou 2004, 220-224). On n'aura certes pas la prétention de mettre en connexion ces deux édifices, l'un palais royal majorquin, l'autre modeste résidence fortifiée d'officiers archiepiscopaux narbonnais; pour autant, on ne peut oublier que l'architecture déployée à Quillan fut certainement l'œuvre d'architectes royaux employés sur le chantier de Carcassonne, et qu'à ce titre Quillan dut avoir un peu plus de renommée à l'époque qu'il n'a de renom aujourd'hui.

Lorsque à Perpignan la décision fut prise de bâtir de telles tours de flanquement, les maîtres d'œuvre retinrent le parti de tours carrées aux murs grêles qui paraissent bien dérisoires comparées aux tours construites à la même époque dans les châteaux royaux des Corbières; mais après tout, ces tours aux murs grêles répondent en tout point aux caractéristiques des murs d'enceinte, de 1,40 m, en regard d'épaisseurs usuelles de 2 m ou plus

pour des fortifications. Ainsi l'affirmation du caractère défensif paraît-elle bien constituer plus une pétition de principe qu'une réalité: on dira même ici que, de façon volontaire, le souverain renonçait avec Perpignan à l'utilisation du vocabulaire coutumier de la fortification royale française. En cela, le palais est en totale opposition à l'apparence que le même souverain a souhaité donner à Bellver une vingtaine d'années plus tard: ici au contraire, l'utilisation de la tour maîtresse philippienne (et non de la tour albarrane, comme on l'affirme trop souvent) et du flanquement circulaire témoignent de l'emploi volontaire d'un vocabulaire externe renvoyant à l'architecture royale de Philippe Auguste.

Un second point qui n'a guère attiré l'attention jusqu'à présent réside dans le plan coudé de l'entrée dans l'enceinte de Perpignan, modalité rarissime dans l'architecture défensive médiévale européenne; d'une façon traditionnelle, les tours-portes possédaient des entrées frontales, et des couloirs d'accès traversant rectilignes, de la même façon que les ouvrages à deux tours. À l'inverse, la fortification musulmane – tout spécialement la fortification présente en Terre Sainte –, était coutumière de telles entrées, préférant leur « adextrement », c'est-à-dire



3 - Naples (Italie). Castel Nuovo : vue du château depuis l'ouest. La chapelle angevine est reconnaissable à son haut chevet plat cantonné par deux tourelles polygonales ; à sa droite, la façade occidentale de la grande salle aragonaise (cl. Mesqui 2005).

leur position de façon que l'entrant présente vers la place son flanc droit non protégé par un bouclier.

Bien évidemment, il est exclu de chercher ici des inspirations directes de Terre Sainte. En revanche, comment ne pas évoquer la tour-porte à passage coudé adextré de Carcassonne, bâtie à la même époque qu'était mis en chantier le palais royal de Perpignan (ill. 2) ? Il n'est pas impossible que cette tour-porte-là, en revanche, se soit inspirée d'exemples développés par les architectes royaux outre-mer, ainsi par exemple à Césarée en 1253-54⁹.

La chapelle-tour maîtresse

La construction de tours de flanquement rectangulaires pourrait paraître marquée du sceau d'inspirations méditerranéennes, voire musulmanes – on penserait aux tours rectangulaires d'alcazars et d'alcazabas espagnols, à commencer par les tours de l'Almudaina de Majorque. Cependant, une telle interprétation paraît peu crédible : ainsi, pour son château-palais neuf de Bellver, pourtant très proche de l'Almudaina, Jacques II choisit de faire réaliser des tours semi-circulaires. Or Bellver fut construit à l'époque même où le roi modifiait profondément l'ancienne forteresse musulmane préexistante.

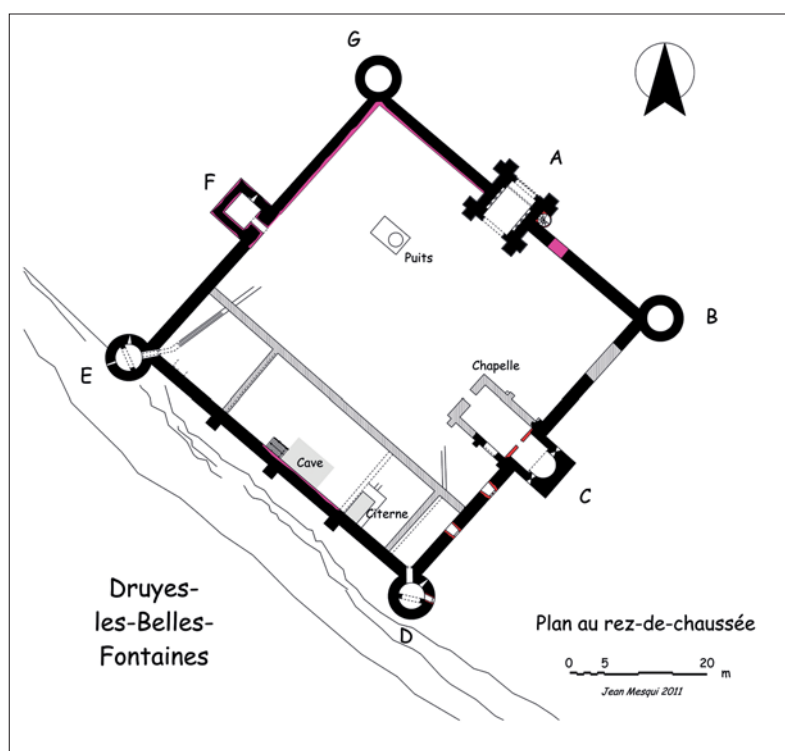
Il me semble plus probable que ce soit par facilité, et surtout par cohérence formelle, que l'on édifia aux angles

et au milieu des faces des tours rectangulaires. En effet, dès l'origine du plan existaient deux d'entre elles, la tour de l'Hommage faisant office de tour-porte, et la tour accueillant le chevet de la chapelle.

La situation particulière de ce chevet de chapelle placé dans une tour flanquant une enceinte a été souvent mise en exergue, on l'a vu. Remarquons en premier lieu qu'elle ne résulte évidemment pas d'une volonté défensive : tout au plus pourrait-on éventuellement proposer une symbolique de mise sous protection divine, à l'exemple des chapelles placées sur les piles de pont face au courant. Mais au-delà de cette considération que l'on ne peut certainement pas exclure, le chevet de la chapelle n'est vers l'extérieur qu'une grande tour presque aveugle ; il s'agit même d'une tour maîtresse affirmée vers l'extérieur comme telle par son volume et son caractère imposant. Il est certain que cet effet employé à Perpignan fut purement et simplement recopié en 1307 au château neuf de Naples (ill. 3), lorsque Charles I d'Anjou lança la construction de la grande chapelle neuve qui devait à l'époque dominer l'ensemble des bâtiments de l'aile regardant la mer ; mais le cas de Naples est une sublimation du procédé architectural, comme on le verra plus loin¹⁰.

9. Sur Césarée, voir Mesqui-Faucherre 2006.

10. Sur Naples, la meilleure étude historique du palais demeure celle de Filangieri 1939.



4 - Druyes-les-Belles-Fontaines (Yonne, France). Plan du château au niveau du rez-de-chaussée, par Jean Mesqui. Le palais occupait la totalité du côté sud-ouest du carré, alors que la chapelle possédait une abside saillante au sud-est (tour C).

On est ici à mi-chemin entre les chapelles-tours maîtresses isolées, telles que furent Safitha¹¹ ou Marqab¹² au Proche-Orient, et les chapelles-tours flanquantes, telles que furent le Crac des Chevaliers¹³, ou Druyes-les-Belles-Fontaines (ill. 4)¹⁴, tous exemples datant de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle. Lagopesole en Italie du Sud, donné sans doute à tort par Durliat comme référence pour le palais de Perpignan, est un exemple de cette deuxième catégorie ; les plus récentes analyses tendraient à dater la structure de la chapelle-tour d'une époque bien plus haute que généralement admise, remontant peut-

11. L'étude la plus récente et la plus fournie de l'édifice est donnée par Piana 2008, 293-301 ; on y trouve les références à l'œuvre fondatrice de Deschamps. Piana propose de dater la chapelle-tour maîtresse postérieurement à 1170, antérieurement à 1202.

12. La seule étude publiée est celle de Deschamps 1973, 259-284. On pourra consulter J. Mesqui, « Quatre châteaux des Hospitaliers en Syrie et au Liban », étude réalisée en 1999, sur le site <http://www.castellorient.fr>. La chapelle est postérieure à 1186.

13. Le chevet rectangulaire à pans coupés faisait partie intégrante de l'enceinte haute du château Hospitalier ; la datation généralement admise est la fin du XII^e siècle (après 1170-vers 1200). Voir l'étude la plus récente, avec renvoi à l'œuvre fondatrice de Deschamps : Crac 2006, 86-105.

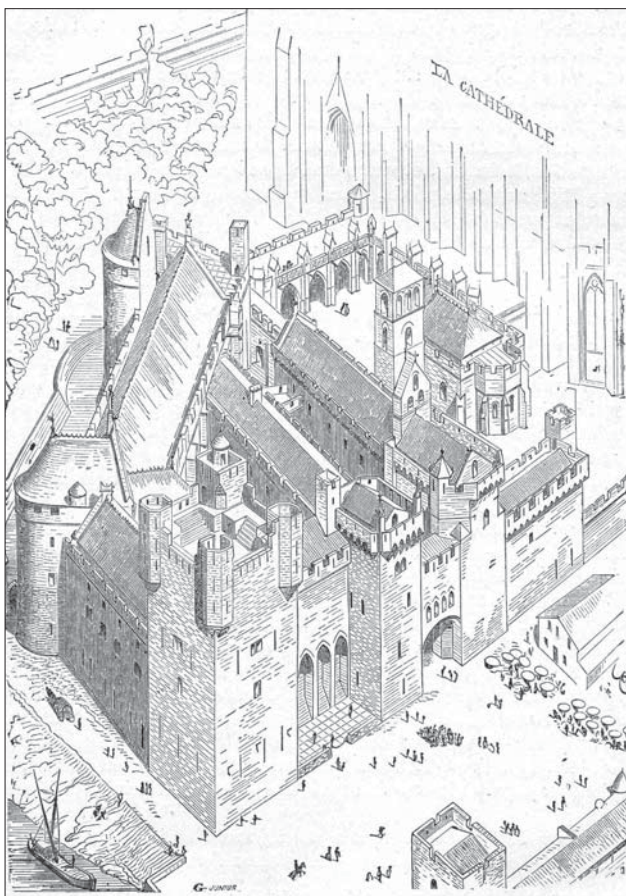
14. La bibliographie est extrêmement restreinte sur Druyes-les-Belles-Fontaines : voir Némollet 1989 ; l'analyse proposée par Salch 2001 est totalement fantaisiste. Le palais est attribué à Pierre de Courtenay, après son mariage avec Agnès de Nevers en 1184, et peut-être avant le partage de ses possessions imposé en 1199 par Hervé de Donzy qui devint son gendre et successeur.

être au début du second millénaire comme l'ensemble de la carapace du château¹⁵.

Gottfried Kerschler signale pour sa part la chapelle du château de Bellcaire d'Empordà, dans la province de Gérone, contemporaine de Perpignan (Kerschler 2000, 240) ; mais ici, à vrai dire, on sort du cadre d'une chapelle à chevet flanquant pour avoir une chapelle à chevet semi-circulaire totalement extérieure au quadrilatère, dont la courtine constitue le mur pignon occidental.

En revanche on doit prêter attention au cas de la tour de la Madeleine au palais vieux des archevêques de Nar-

15. Voir Cadei 2000. L'étude remet profondément en cause les schémas d'évolution proposés antérieurement par Willemsen 1968, 23-25 ; malheureusement ce dernier auteur n'a jamais publié la grande monographie qu'il prévoyait. Antonio Cadei montre que les fenêtres gothiques sont insérées dans une maçonnerie préexistante ; au premier étage, le chevet de la chapelle est encadré par deux absidioles semi-circulaires et il propose d'attribuer le plan d'ensemble à une époque antérieure à la première mention du château en 1129, qu'il s'agisse de l'époque byzantine ou de l'époque normande. La restructuration du château a été menée sous les règnes de Frédéric II et de son fils Manfred ; elle n'était pas achevée en 1275, date à laquelle Charles d'Anjou fit mener les travaux de construction du mur de clôture entre les deux cours. Quelle que soit la qualité de l'étude de Cadei, on ne peut manquer de penser que le château manque toujours d'une étude de détail qui s'appuie sur des relevés précis et une analyse fine des maçonneries – malheureusement rendue désormais très difficile par des restaurations intensives apparemment menées sans suivi archéologique du bâti.



5 - Narbonne (Aude, France). Palais des archevêques de Narbonne. Cette restitution due à Viollet-le-Duc, bien que largement hypothétique, a l'avantage de donner une bonne vision de la tour-chapelle de la Madeleine, accostant l'entrée principale du complexe palatial sur la droite de l'image.

bonne (ill. 5), jusqu'ici peu mis en exergue. De ce palais subsistent deux ailes résidentielles en équerre ; à l'angle est édifiée une tour abritant une chapelle aménagée entre 1276 et 1279 par l'archevêque Pierre de Montbrun¹⁶. Cette chapelle est située au premier étage, accessible par une porte romane dénivelée, au-dessus d'une salle dont la destination n'est pas connue (peut-être une chapelle) ; elle est surmontée d'un étage résidentiel, et au-dessus d'un chemin de ronde crénelé dû à Viollet-le-Duc. Comme l'a montré Henri Pradalier, ce n'est qu'à l'occasion de la construction de la chapelle que le bâtiment situé à l'angle entre les deux ailes résidentielles prit le statut de tour par son élévation – on ignore si primiti-

¹⁶. Exemple néanmoins cité avec raison par Durliat 1962, 202. Aucune d'étude d'ensemble du monument ; sur la chapelle, voir Pradalier 1998. Sur le palais en général, outre l'article qui y est consacré par Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire*, voir Esquieu-Pradalier 1996, 83.

vement il était couronné par un crénelage défensif, mais la présence d'une grande fenêtre à réseau montre que la tour était moins défensive que porteuse de symbole.

Si la situation de cette chapelle-tour par rapport au quadrilatère formant le palais est nettement moins flanquante que celle de Perpignan, on ne peut manquer de remarquer leur ressemblance en terme conceptuel. En effet, elles marquent d'une certaine façon la fusion entre le symbole du pouvoir féodal qu'est la tour, et l'expression du pouvoir divin et de sa protection tutélaire par la chapelle constituant sa raison d'être.

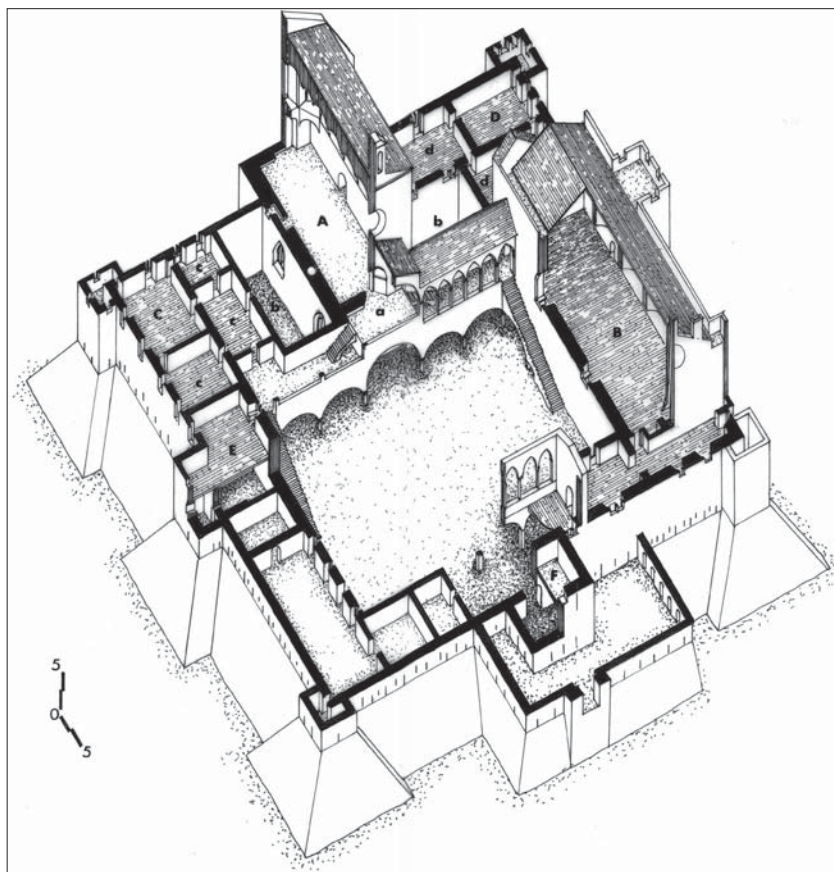
L'ORGANISATION DES BÂTIMENTS

Les considérations ci-dessus sont néanmoins mineures par rapport à la particularité insigne du palais de Perpignan en matière d'organisation des bâtiments intérieurs à l'enceinte : cette particularité est liée à la place majeure attribuée à la chapelle dans la composition d'ensemble. Face à l'entrée du château, la chapelle désigne l'axe de la perspective pour celui qui pénètre dans l'enceinte ; aucun autre élément du programme n'est proposé pour la dominer, car elle s'impose comme unique signe de verticalité, dominant largement la galerie à arcades avec sa rosace qui ne laisse aucun doute sur sa fonction.

Une œuvre empreinte de spiritualité

D'emblée, il faut la rapporter à la Sainte-Chapelle de Paris bâtie au milieu du XIII^e siècle, car l'une comme l'autre occupent une place éminente dans le projet palatial d'ensemble – Marcel Durliat l'avait fort bien montré. Mais, alors qu'au palais de la Cité, la Sainte-Chapelle, signe de la légitimité « par la grâce de Dieu », est placée face à la Grande Salle dont les dimensions sont censées magnifier l'étendue du pouvoir laïc du roi, à Perpignan la chapelle ne souffre pas de rivale et la Grande Salle est placée de façon finalement assez anonyme à l'angle sud-est de la composition.

A contrario, le programme de Perpignan magnifie plus encore l'axe central dessiné par la chapelle avec la présence du « Palais Blanc », loggia située devant la tour de l'Hommage, ouverte sur la cour et accueillant le trône royal lors des apparitions publiques (ill. 6) : le souverain se trouvait alors dos à la tour de l'Hommage, symbolisant son pouvoir féodal, et face au pignon occidental de la chapelle qui lui fournissait la référence divine.



6 - Perpignan (Pyrénées-Orientales, France). Palais royal. Axonométrie en écorché, par Jean Mesqui (publiée dans Mesqui 1991-1993, vol. II, fig. 29). A : chapelle ; B : salle de Majorque ; C, c : appartements du roi ; D, d : appartements de la reine ; E : salle des Timbres ; F : tour de l'Hommage et sur la cour la loggia dite « Palau Blanc ».

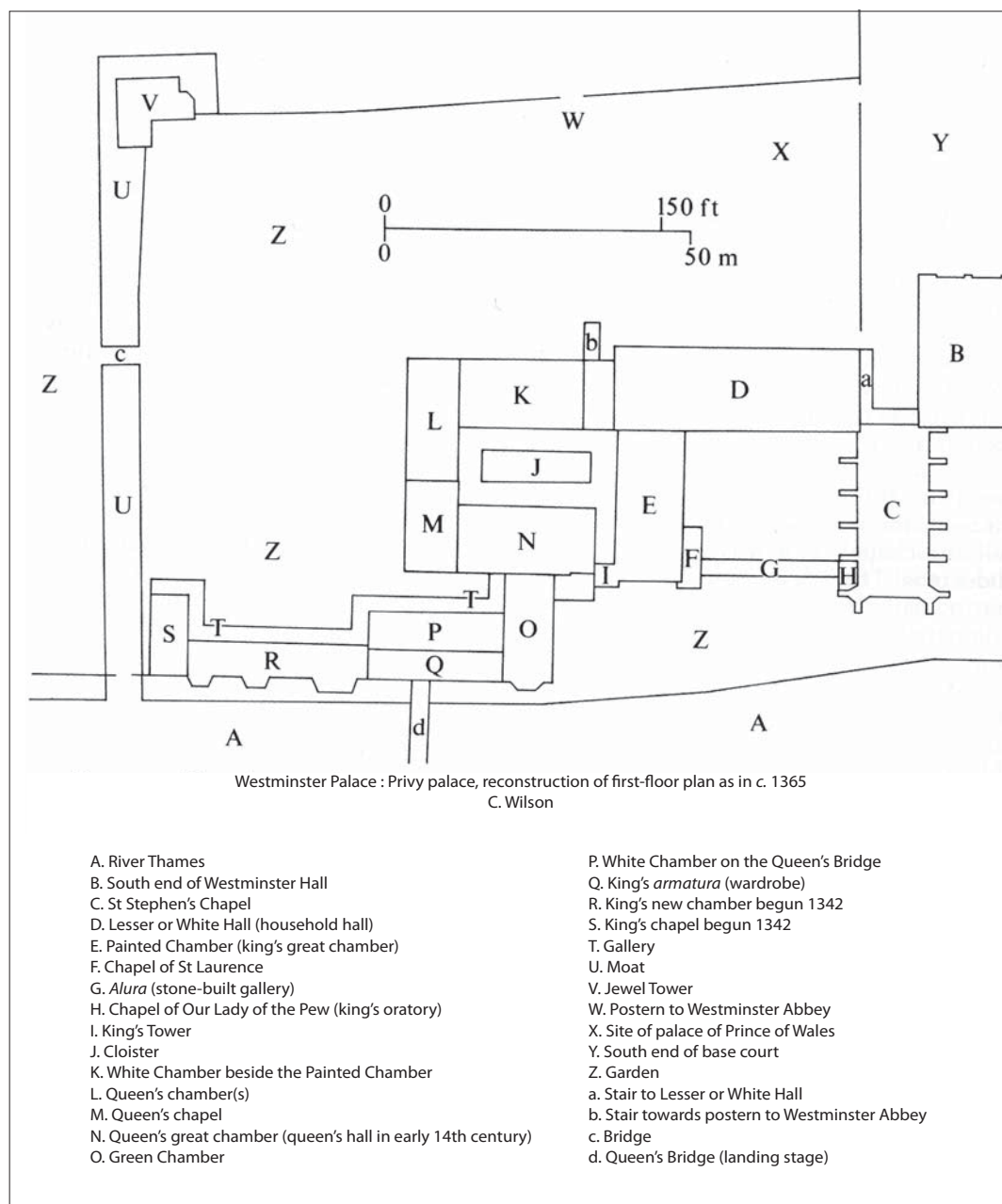
La deuxième particularité du plan d'ensemble réside dans la séparation de la cour publique et de la sphère privée par la grande galerie de cloître longeant le mur pignon ouest de la chapelle ; enfin, troisième et dernière particularité qui n'est pas la moindre, cette sphère privée était elle-même divisée en deux par la chapelle à deux niveaux, avec un ensemble résidentiel sur cour intérieure de chaque côté, l'un pour le roi et l'autre pour la reine

Il va de soi que cette vision simplificatrice du plan général doit être tempérée par le caractère assez évolutif de la mise en place des éléments du palais, tels que mis en évidence par l'étude archéologique et l'interprétation d'Agnès Marin et Bernard Pousthomis¹⁷. Pour autant, les changements de parti intervenus pendant ce chantier qui s'étala sur plus d'un quart de siècle ne sauraient

masquer la cohérence d'ensemble, également mise en évidence par l'étude archéologique et architecturale. On peut donc admettre que, dès l'origine, avait été retenue cette conception originale incluant la chapelle publique dans les espaces privés, et faisant d'elle un passage obligé pour les relations entre les deux logis royaux – à vrai dire assurées par un couloir ménagé dans le mur pignon occidental.

Ce parti-pris de séparation des deux résidences royales par la chapelle est certainement un des traits les plus intéressants de Perpignan. On connaît finalement assez mal les dispositions des palais royaux du XIII^e siècle, dont à vrai dire aucun ne nous est parvenu ; cependant, les dispositions primitives d'un palais tel que celui de Westminster montrent que, dès la première moitié du XIII^e siècle, la « chambre » du roi et celle de la reine étaient placées dans deux maisons différentes, certes communicantes mais indépendantes (ill. 7). À Windsor, la situation était

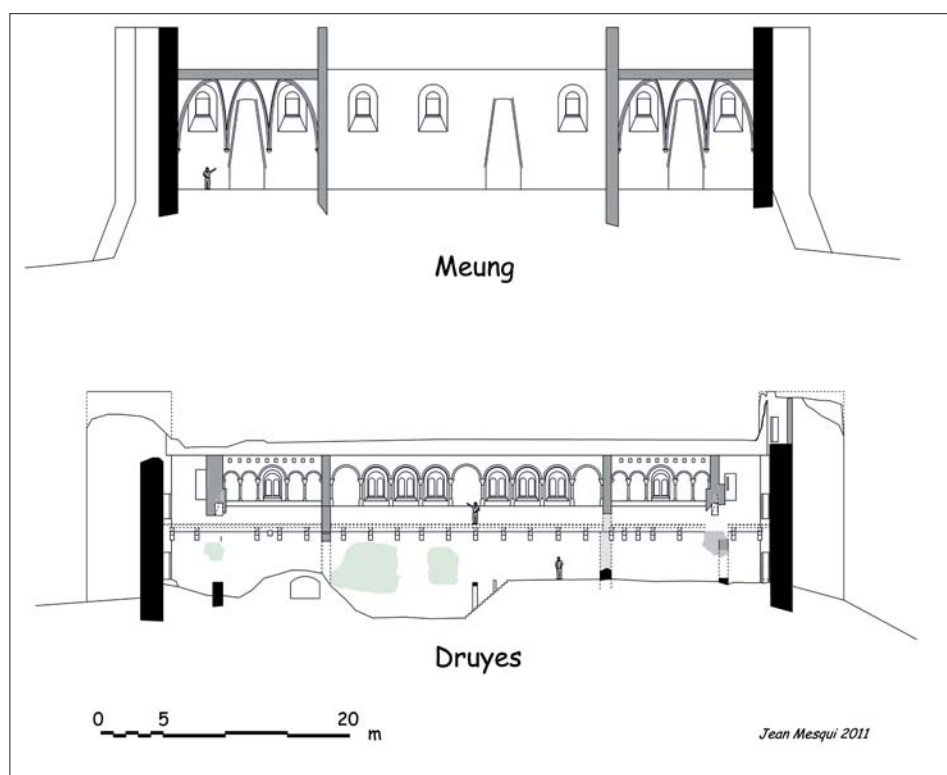
17. Voir dans Marin 2007, les chapitres regroupés sous le thème « Le château royal de Perpignan. Son organisation, sa construction (1270-1344) », rédigés par Bernard Pousthomis et Agnès Marin, dans le vol. I « Synthèse ».



7 - Westminster (Royaume-Uni). Plan schématique du palais royal en 1365, par Christopher Wilson (publié dans Wilson 2002, fig.12). Le palais du XIII^e siècle ne comprenait pas les bâtiments numérotés de O à Z. L'organisation laisse entrevoir un schéma de développement autour de deux cours carrées formées progressivement, la première bordée par la chapelle Saint-Étienne (C), la salle basse ou White Hall (D), enfin la grande chambre du roi (E) ; la seconde par la salle de la reine, sa chapelle et sa chambre (L, M, N).

identique sous Henry III, à la différence près qu'il existait deux résidences royales distinctes dans ce château palais, et que vraisemblablement celle de la cour haute était déjà organisée à cette époque autour d'une cour de cloître. On connaît en revanche très mal la situation dans

l'orbite royale française à la même époque : au Louvre, les appartements du roi et de la reine se situaient dans deux ailes perpendiculaires mais jointives, et il est possible qu'au palais de la Cité, ils aient été superposés, comme ils le furent au XIV^e siècle.



8 - Meung-sur-Loire (Loiret, France) ; Druyes-les-Belles-Fontaines (Yonne, France). Coupe des bâtiments palatiaux à grande salle encadrée par deux chambres, par Jean Mesqui. Dans le premier cas, salle et chambres sont à rez-de-chaussée ; dans le second, il s'agit d'appartements de premier étage.

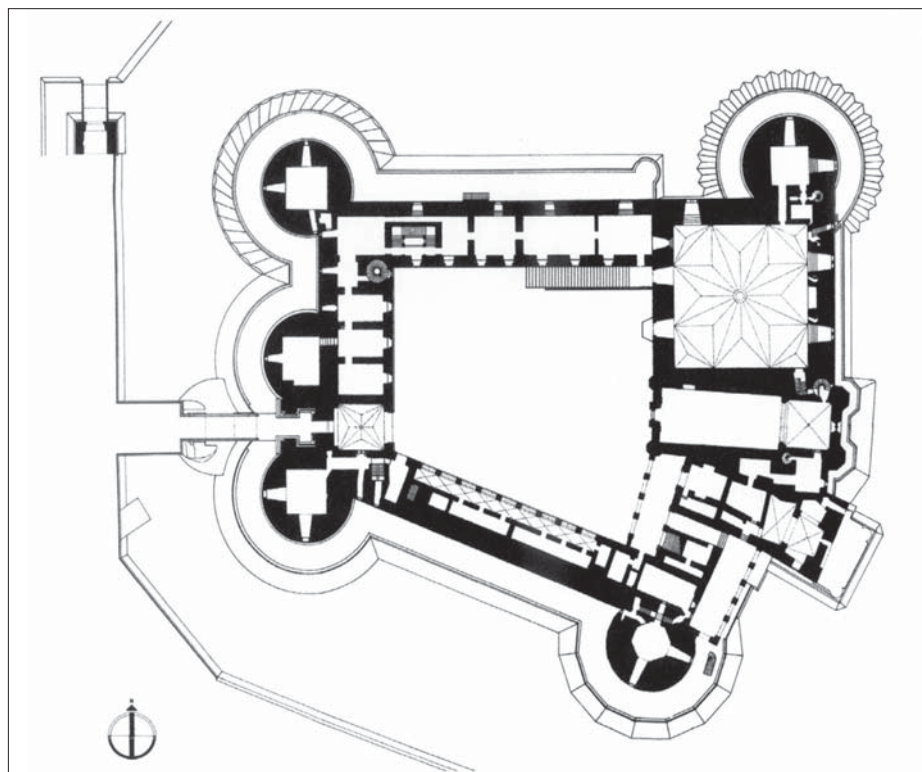
Il est en revanche un palais de l'orbite royale française, celui de Druyes-les-Belles-Fontaines, édifié à la fin du XIII^e siècle, où l'on peut entrevoir une structuration différente : ici, de chaque côté d'une grande salle, semblent se disposer deux logis distincts symétriques, qui pourraient avoir été affectés primitivement à Robert de Courtenay et à son épouse (ill. 8). On retrouve le même genre d'organisation au palais épiscopal de Meung-sur-Loire édifié entre 1206 et 1221¹⁸ ; à la fin du troisième quart du XIII^e siècle, le palais de Gérard de Maulmont à Châluset présentait une structuration analogue à celle de Druyes-les-Belles-Fontaines, en plus sophistiqué (Conan-Pouthomis-Rémy 2000 ; Rémy 2001). Cette variété semble montrer qu'il n'y eut pas de règle en la matière ; et, à vrai dire, si l'on examine le palais construit à la même époque par Alphonse X de Castille à Séville (Almagro Gorgea 2008, 62 et suiv., voir ci-dessous ill. 12), constitué par deux grandes salles voûtées jumelles accostées de deux pavillons rectangulaires, l'ensemble communiquant

par des files d'arcades, on est bien en peine de proposer même une organisation fonctionnelle.

Sans doute cette incertitude qui pèse sur le programme utilisé dans ces palais, tout spécialement dans les palais à structure « vague » tels que le palais de la Cité de Paris, Westminster ou Windsor, contribue-t-elle largement à l'émergence du cas de Perpignan comme un exemple tout à fait exceptionnel de séparation fonctionnelle. Mais elle l'est d'autant plus que la partition des deux appartements par la chapelle n'est pas sans porter une forte symbolique : même si elle est simple résultat d'une conception spatiale axée sur la ligne de force chapelle-tour de l'Hommage, elle manifeste clairement l'idée suivant laquelle l'union entre le roi et son épouse dépasse le cadre charnel, et se place d'abord sur un plan spirituel.

On sait l'importance que joua la pratique religieuse, mais aussi la spiritualité, à la cour de Majorque, comme aux cours d'Aragon et de Naples en cette fin du XIII^e et au début du XIV^e siècle. Cette spiritualité fut largement influencée par les franciscains très présents dans les entourages des souverains : des six enfants légitimes

18. Le palais des évêques d'Orléans à Meung n'a jamais été étudié ; en attendant la monographie que je compte y consacrer, voir Charoy 1908.



9 - Naples (Italie). Plan du Castel Nuovo (ici dessiné par Antonio Almagro, publié dans Almagro 2008, fig.61). La chapelle palatine est régulièrement orientée, accolée à l'énorme grande salle carrée de Ferdinand II d'Aragon.

de Jacques II de Majorque, deux entrèrent dans les ordres mendiants, l'aîné Jacques qui renonça à la succession de son père, et le benjamin Philippe, faisant partie de la tendance la plus radicale prêchant la pauvreté totale à contre-courant de l'église séculière ; l'une des deux filles, Sancier, mariée à Robert d'Anjou, roi de Naples, ne rêvait que d'être clarisse, et demanda à deux reprises au pape l'autorisation de divorcer pour entrer dans l'ordre, ce qui lui fut refusé. Elle-même présentait sa mère Esclarmonde de Foix comme « vraie fille du bienheureux François » – de fait, la reine mère fonda les couvents des Clarisses de Montpellier, Perpignan et Palma de Majorque, et obtint en 1308 le droit de se faire accompagner dans son palais par deux sœurs clarisses (Bruzelius 1995, 82-83) – ; et, même si Jacques II est réputé avoir eu une fille illégitime, il n'en est pas moins considéré comme un souverain profondément marqué par les doctrines franciscaines – il fut influencé par le célèbre Ramon Llull, tertiaire missionnaire, qu'il protégea¹⁹.

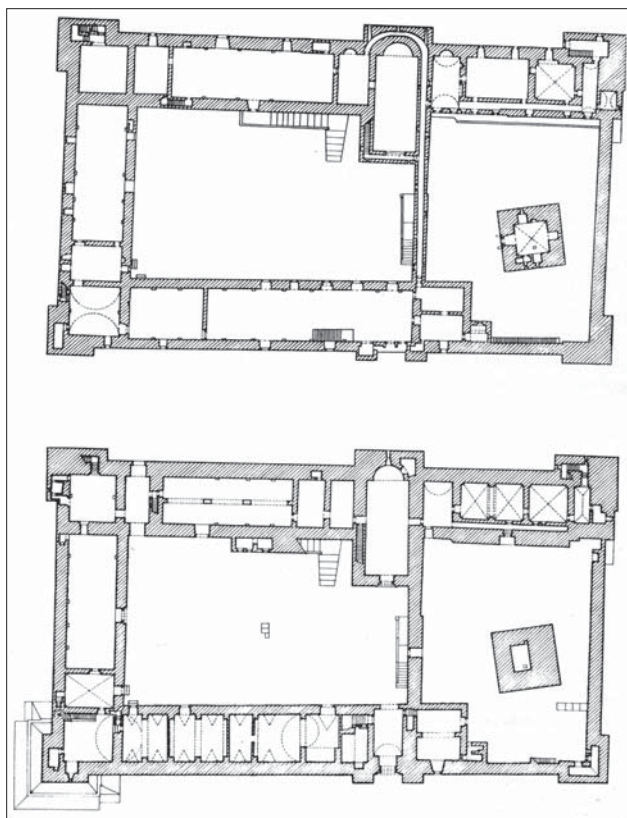
19. Voir sur ce sujet Heullant-Donat 2005 ; Aurell 1997, 125-134. Sur le rôle

De ce point de vue, il n'est nullement une coïncidence que l'on trouve à Naples, après Perpignan, le manifeste de la chapelle-tour exprimé de façon similaire, tant la cour de Naples fut marquée par une religiosité exacerbée équivalente à celle de Perpignan, de même que la cour d'Aragon-Sicile (ill. 9)²⁰ ; ce manifeste y est sublimé par Charles II qui fit élever une chapelle d'un seul niveau, contrairement aux deux de Perpignan, pour une hauteur totale équivalente. Pour autant, il ne semble pas que le programme des logis de Naples ait répondu à un programme aussi strictement ordonnancé que celui de Perpignan ; malheureusement, ces logis ont été totalement restructurés dès 1317 à la suite d'un incendie, et la programmation initiale, qui répondait peut-être encore à celle de Charles I, fut bouleversée (Filangieri 1939, 24-25)²¹.

des franciscains à la cour, voir aussi Pou y Marti 1930, 111 et suiv., 128 et suiv. Évocation des relations des cours d'Aragon avec les franciscains dans Heullant-Donat 2005, 80-81, et surtout Aurell 1997.

20. Sur le rôle des franciscains à la cour de Naples, tout spécialement à partir du règne de Charles II, voir Voci 1998, 457-467 ; Andenna 2010, p. 157 (chapitre intitulé « Napoli : un eclettico "francescanesimo de corte" »).

21. Selon les informations données par le site internet du Castel Nuovo de



10 - Lagopesole (Italie). Plans du château au rez-de-chaussée (en bas) et au premier étage (en haut), publiés par Cadei 2000 (fig. 1). Noter au premier étage l'abside de la chapelle, encadrée par deux absidioles situées dans des salles de part et d'autre ; ceci constitue l'un des arguments pour une datation haute (normande) de l'implantation de la chapelle.

Vraisemblablement faut-il chercher dans cet axe de spiritualité les raisons du programme perpignanais, plutôt que dans une recopie du plan (et non du programme) du château de Lagopesole, telle qu'elle a pu être envisagée par Marcel Durliat et souvent reprise depuis. Le seul élément commun des plans des deux édifices réside dans l'existence de l'axe « porte-chapelle » ; au-delà, on chercherait en vain quelles pourraient être les ressemblances, Lagopesole ne présentant d'ailleurs pas un programme univoque (ill. 10). On songera ainsi à la question de la séparation en deux cours du rectangle formant le château, qui serait intervenue seulement en 1275 sous Charles I d'après les textes, mais qui était néanmoins clairement présente auparavant, étant donné la présence de la tour maîtresse bâtie par Frédéric II dans un système d'axes différent du système primaire, et de la poterne secondaire d'accès donnant au sud-est identifiée par Antonio Cadei, etc.

Naples, des fouilles récentes ont permis la mise au jour des fondations de certains bâtiments du château primitif.

La « démonstration » de Marcel Durliat est d'autant moins fondée qu'elle repose sur un paralogisme, voire un sophisme : « le plan de Perpignan ressemble à celui de Lagopesole ; Charles II d'Anjou résidait souvent à Lagopesole ; les cours de Majorque et d'Anjou étaient en relations étroites ; Jacques II de Majorque aurait donc pu séjourner à Lagopesole ; il a été vraisemblablement impressionné par le plan de ce château lors d'un de ses séjours ; comme le roi suivait de près les travaux d'art et d'architecture réalisés sur ses ordres, il a réutilisé le plan de Lagopesole à Perpignan ; le plan de Perpignan ressemble donc à celui de Lagopesole » (Durliat 1985, 50-51)²². Or je n'ai trouvé à ce jour aucune preuve d'un séjour quelconque de Jacques II à la cour de Naples, d'autant qu'il aurait dû trouver place avant le début des travaux de Perpignan, soit avant 1276 au plus tard, et après 1268 ! Par ailleurs, les relations serrées qui se développèrent entre les cours de Majorque, d'Aragon et d'Anjou sont postérieures aux Vêpres siciliennes, voire à la fin du XIII^e siècle, et ne semblent guère avoir existé sous Charles I d'Anjou, en tout cas au début de son règne.

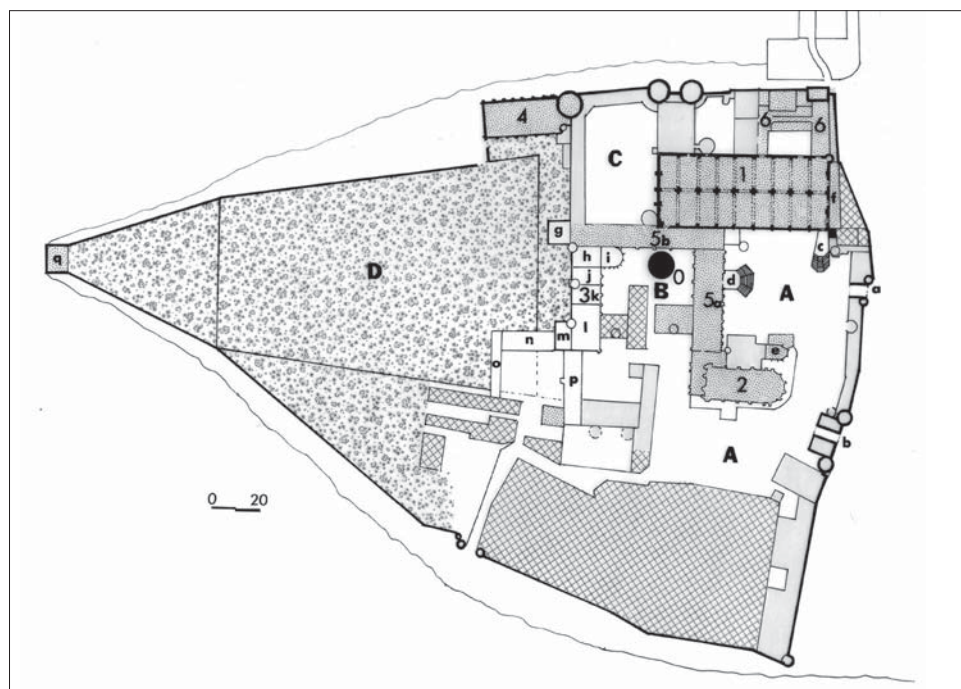
Les autres châteaux-palais de Jacques II de Majorque

On laissera donc cette piste – de la même façon qu'il faut laisser définitivement de côté la piste recherchant à Castel del Monte l'origine du plan de Bellver – : on l'a rappelé plus haut, Bellver est profondément différent du château octogonal de Frédéric II, et c'est une œuvre en soi à laquelle il n'est pas nécessaire de chercher des antécédents, même si elle eut sans doute des répliques dans deux édifices construits par le roi anglais Édouard III²³.

On sait que, si le chantier de Perpignan fut lancé sans doute dès 1273, ceux de l'Almudaina de Palma de Majorque et de Bellver ne furent entamés qu'après la remise des îles à Jacques II, après le traité d'Argelès en 1298. Les auteurs qui ont traité de ces palais, qu'il s'agisse de Marcel Durliat ou de Gottfried Kerscher, ont tenté de forcer d'une certaine manière les rapprochements pour

22. Le même raisonnement est utilisé p. 54 pour démontrer que Bellver est une « copie » de Castel del Monte.

23. Munby-Barber-Brown 2008 ont retrouvé les traces de l'édifice de la Table ronde commencée en 1347 par Édouard III d'Angleterre au palais de Windsor ; voir en particulier l'article de Julian Munby, « Reconstructing the Round Table. Windsor and beyond », p. 119-136, avec un appendice de Richard Barber « Anglo-Majorcan relations : 1340-1344 », p. 135-136. Les auteurs proposent une restitution d'un bâtiment centré inspiré de Bellver, pour accueillir l'ordre de la Table Ronde qui finalement ne fut jamais créé, pas plus que ne fut terminé le bâtiment ; la restitution est largement conjecturale. Ils proposent également de voir dans le château de Queensborough, bâti par le même roi à partir de 1360, une copie de Bellver.



11 - Paris (France). Plan restitué du palais de la Cité, par Jean Mesqui d'après les travaux de Guerout 1949-51 (publiée dans Mesqui 1991-1993, vol. II, fig. 32). A : Cour du Mai. C : Grand préau. O : Grosse tour. 1 : Grande salle. 2 : Sainte Chapelle. 3 : Logis du Roi. 4 : Salle sur l'eau. 5a : Galerie des Merciers. c : Degrés et perron de la grande salle. d : Grands degrés et perron du « Beau roi ».

retrouver des similitudes conceptuelles, au-delà des ressemblances stylistiques entre les trois édifices maintes fois soulignées et incontestables.

Or si l'on analyse les édifices, il faut exclure d'emblée Bellver, car il ne saurait entrer dans une comparaison raisonnée entre les palais – on y reviendra. Dans les deux autres, il existe certes des éléments de programme communs, à commencer par les galeries à arcades, et l'existence d'une loggia sur la cour principale; il existe également une hiérarchisation fonctionnelle des salles allant du plus public au plus privé, d'ailleurs plus évidente dans les textes anciens que dans l'arrangement géométrique qu'elle a produit. Mais à l'Almudaina, le programme est dominé par la présence de l'énorme tour maîtresse – réputée être musulmane sans beaucoup de preuves – qui a précédé le palais de Jacques II, transformée par celui-ci et pourvue de galeries extérieures qui constituent pour l'époque une remarquable innovation; dès lors, il n'était pas question de mettre en place une formalisation du programme résidentiel identique à celle de Perpignan, la place disponible dans l'enceinte arabe étant suffisante pour disposer une cour particulière pour les appartements de la reine.

Néanmoins, la situation de la chapelle est intéressante, en ce qu'elle est utilisée pour partager l'espace entre la cour principale – publique –, et la cour des appartements de la reine; de plus, son pignon occidental est placé face à la tour de l'Ange, qui répond par sa hauteur à la tour de l'Hommage de Perpignan, bien que située à Palma dans le complexe de la tour maîtresse musulmane. Le passage d'entrée à la cour de la reine est situé entre la chapelle et la tour de l'Ange, confirmant le rôle joué par la ligne fictive qui les relie, un peu à la manière de celle qui relie la chapelle de Perpignan à la tour de l'Hommage.

Cette distinction entre cour publique et cour privée était d'ailleurs assez traditionnelle à l'époque, en tout cas dans les grands palais souverains : on a cité plus haut les cas des palais anglais, qui privilégiaient la notion de cours privées encloses de bâtiments, dont l'aboutissement se trouvera dans le palais de Windsor construit par Édouard III; à Westminster, dès le début du XIII^e siècle, la zone privative était nettement séparée de la zone publique où se trouvait en particulier la Grande salle affectée à la justice. Au palais de la Cité de Paris, à partir du règne de Philippe le Bel, les appartements royaux se trouvaient dans une cour distincte de la cour du Mai, à l'ouest de cette dernière (ill. 11).

C'est le même genre de distinction que l'on trouve à l'Almudaina; elle est esthétiquement et formellement bien moins aboutie que celle de Perpignan, mais pour autant elle fonctionnait parfaitement.

On soulignera à l'Almudaina la confirmation de la séparation nette entre appartements du roi et appartements de la reine, ici renforcée par le fait que les premiers étaient dans la tour maîtresse, les seconds dans une aile de la cour privée; la présence d'une chapelle privée pour la reine confirme cette partition. Si l'on compare avec Perpignan, il n'est sans doute pas tout à fait neutre de penser qu'en 1300, lorsque fut entamée la transformation de l'Almudaina, le couple royal n'avait plus d'ambition procréatrice, et que la reine Esclarmonde vivait entourée de sœurs franciscaines²⁴. Il n'est donc guère étonnant de trouver une telle disposition des lieux, même si l'on ne saurait affirmer qu'elle n'est pas due également – et peut-être plus – à des considérations relatives aux autres fonctionnalités du site.

Par rapport à Perpignan et à l'Almudaina, Bellver offre un contrepoint saisissant, car il ne répond à aucune des tendances développées dans les deux premiers. Certes, l'on peut toujours affirmer, à la suite de Marcel Durliat, que les galeries de cloître qu'on y trouve superposées reflètent en les sublimant les galeries de Perpignan; mais, de fait, la conception circulaire de la résidence autour d'une cour centrale n'a rien à voir, de près ou de loin, avec les programmes de Perpignan et du palais urbain de Majorque, pas plus que l'enceinte circulaire flanquée de tours et pourvue d'une tour maîtresse philippine ne répond à aucun des critères développés dans les deux autres palais. Chef d'œuvre d'architecte ou fantaisie de maître d'ouvrage? La question ne sera sans doute jamais résolue clairement, car il y a vraisemblablement de l'un et de l'autre dans cette réalisation qui combine la volonté d'une organisation interne parfaitement centrée autour d'une cour à galeries superposées, et celle d'une enceinte flanquée ostentatoire à tour maîtresse. Doit-on oublier que le site porte le nom de « Beau voir », et qu'en cela il était certainement conçu comme un lieu offrant une vue à 360° sur la mer et l'île; n'est-ce pas en définitive très prosaïquement la raison de ce cercle qui n'est peut-être qu'une gigantesque table d'orientation!

²⁴. Selon la légende catalane des saints, Esclarmonde est réputée avoir fait en 1291 des vœux de tertiaire en tant que mercédaire dans l'ordre de la Merci, entre les mains du bienheureux Pierre de Amer; elle serait fêtée à ce titre le 22 octobre par l'ordre. Pour autant, je n'ai pu retrouver la source de cette affirmation et n'ai pas consulté la bibliographie concernant cet ordre. Voir par exemple : http://ca.wikipedia.org/wiki/Esclarmunda_de_Foix.

Si cette vision peut paraître caricaturale, elle doit néanmoins être utilisée en contrepoint des interprétations plus ou moins ésotériques de ce plan; et en définitive on retiendra de Bellver qu'il s'agit d'un palais qui n'est en rien représentatif d'un programme palatial, mais tout au plus d'une résidence secondaire – peut-être marquée d'une vision quasi-monacale qui était dans le système de pensée de la cour majorquine. Paradoxalement, la seule ligne de force donnée à l'édifice fut celle de la tour maîtresse qui donnait l'axe majeur, comme si dans cet édifice plus que dans tout autre, le pouvoir féodal devait s'exprimer; une fois encore, il faut sans doute voir ici le fait que ce château, établi sur un point dominant, était vu de toutes parts, et que l'affirmation du pouvoir par cette tour de l'hommage circulaire de tradition assez française n'était pas sans signification.

Perpignan et Paris : ressemblances et différences

Terminons enfin avec l'architecture proposée au visiteur entrant dans le palais. Cette fois la comparaison s'impose entre la vision offerte à Perpignan et au palais de la Cité à Paris. Car ce qui fait face au visiteur, dans les deux cas, est la grande galerie majeure du palais; mais à Paris, au centre de cette grande galerie est le fameux Grand degré à trois pans qui conduit à la porte monumentale datant de Philippe le Bel, dont le palier haut est conçu comme un piédestal, alors que la Sainte-Chapelle à gauche et la Grande Salle à droite rappellent au visiteur de façon monumentale qu'il est ici entre la justice divine et la justice royale, la seconde étant l'émanation de la première. Quant aux logis royaux, le visiteur n'en a même pas la perception visuelle, il n'est pas censé les connaître ni les voir, si ce n'est des rives de Seine et de fort loin.

À Perpignan, la perception est tout autre : en face de lui, le visiteur a cette fois le porche de la chapelle haute situé derrière les arcades de la galerie, mais ce porche n'est pas accessible de façon centrale, puisque les deux escaliers d'accès à la galerie se trouvent aux extrémités de celle-ci. À droite se trouve la Grande Salle, comme à Paris; en revanche, à gauche se trouvent des espaces liés sans doute à des usages plus administratifs. Mais, comme on l'a déjà vu en commençant, le quadrilatère se complète par la loggia, ou plutôt la galerie du Palais Blanc, derrière le visiteur, vers laquelle il se retourne lors des grands événements pour voir le roi en majesté.

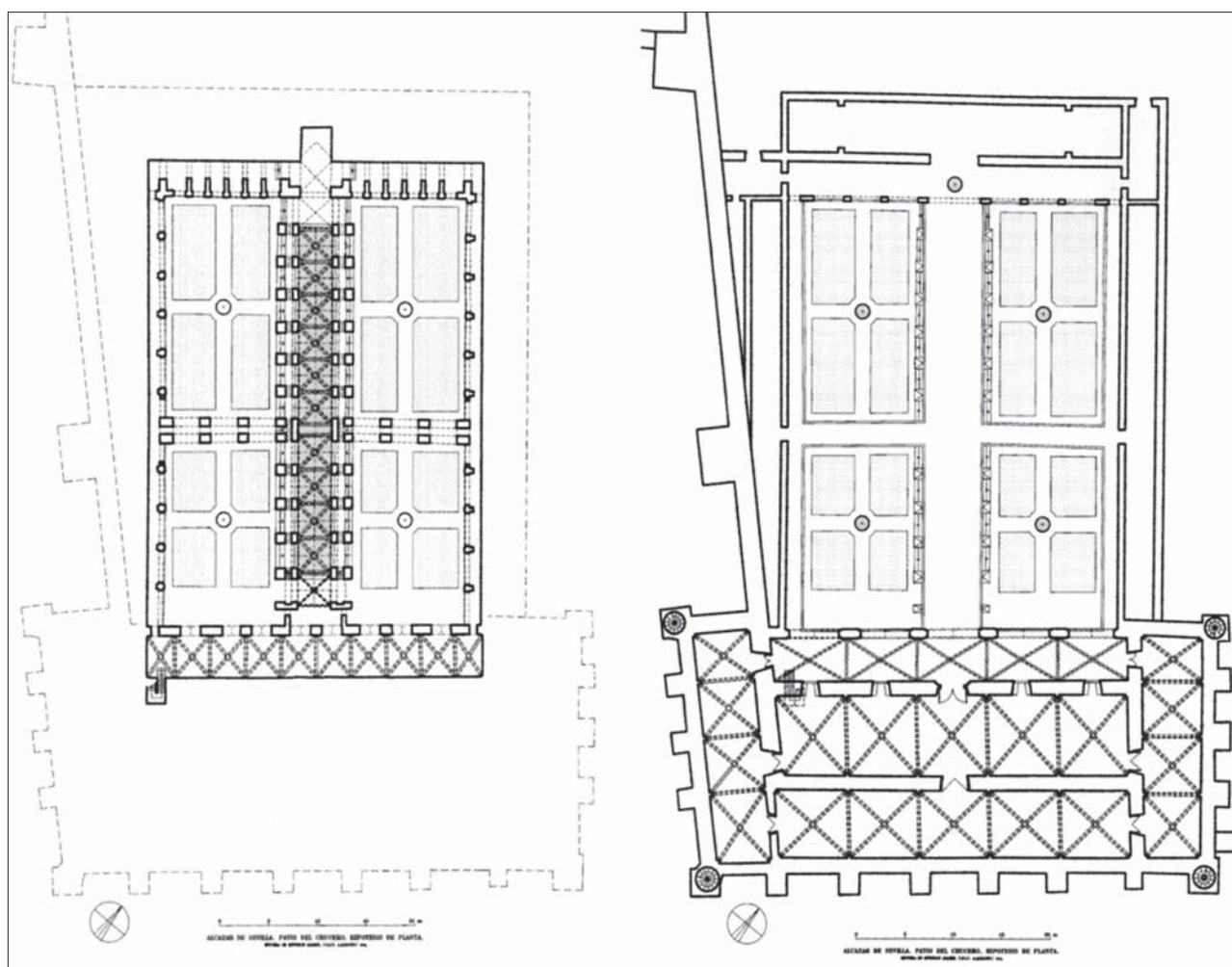
Cette utilisation optimale des espaces, qui fait pendant

à la symbolique exprimée dans leur organisation, fait certainement de Perpignan l'un des palais les plus « parfaits » de l'époque, accueillant l'ensemble des fonctions requises d'une façon compacte et esthétique.

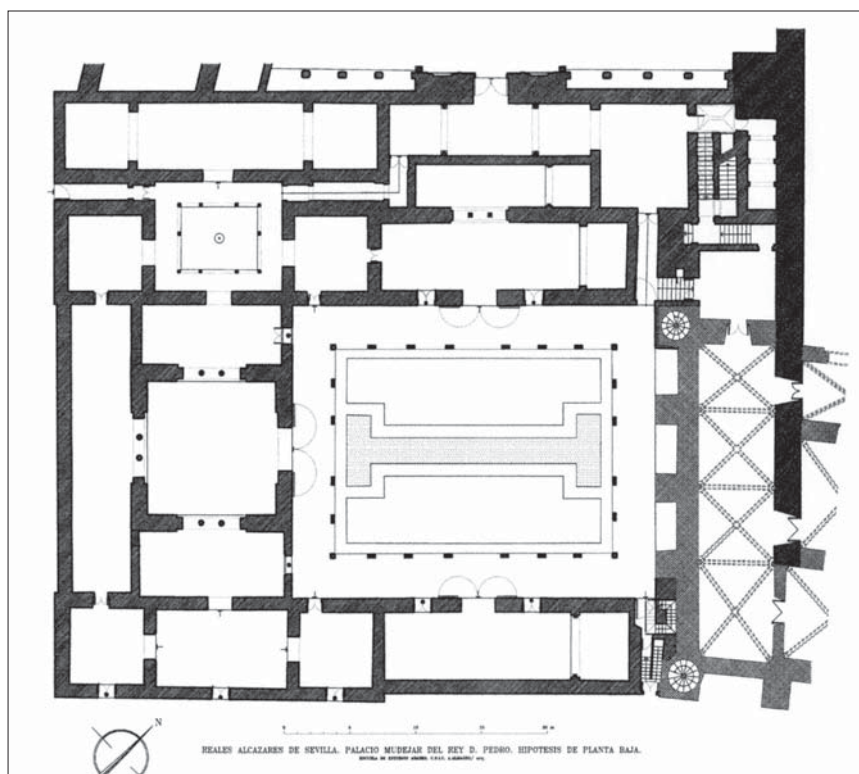
LES PALAIS DES ROIS DE MAJORQUE ET QUELQUES PALAIS EUROPÉENS NEUFS CONTEMPORAINS (ill. 12, 13 14 et 15)

Il a été abondamment démontré par Gottfried Kerscher que deux des palais des rois de Majorque, ceux de Perpignan et de l'Almudaina au moins, sont des témoins de la complexité croissante des programmes résidentiels des palais officiels, liée à l'extraordinaire développement de la vie de cour, avec l'apparition de protocoles de plus en

plus stricts pour réglementer l'accès au prince et préserver son « essence », mais aussi avec la nécessité d'espaces de plus en plus grands pour abriter les services de l'hôtel du souverain. On peut y ajouter, pour les grands palais urbains de capitales, la question posée par les services administratifs, judiciaires et comptables, qui finissent par réduire à la portion congrue la résidence royale, désormais assurée en d'autres sites : on songera ainsi au palais de la Cité de Paris, où le dauphin Charles, fils de Jean le Bon, dut se faire aménager des appartements dans le galetas de la grande Galerie Mercière pour assurer son logement lorsqu'il y résidait, et où il dut séjourner lorsque, roi sous le nom de Charles V, il accueillit l'empereur Charles IV qui prit ses quartiers dans le logis royal du palais.



12 - Séville (Espagne). Plan restitué du palais du Patio del Crucero, bâti par Alphonse X de Castille, par Antonio Almagro (publié dans Almagro 2008, fig. 35). À gauche, plan au niveau bas du jardin ; à droite, plan au rez-de-chaussée. On notera le plan curieux de cet édifice constitué de salles parallèles et perpendiculaires voûtées d'ogives.

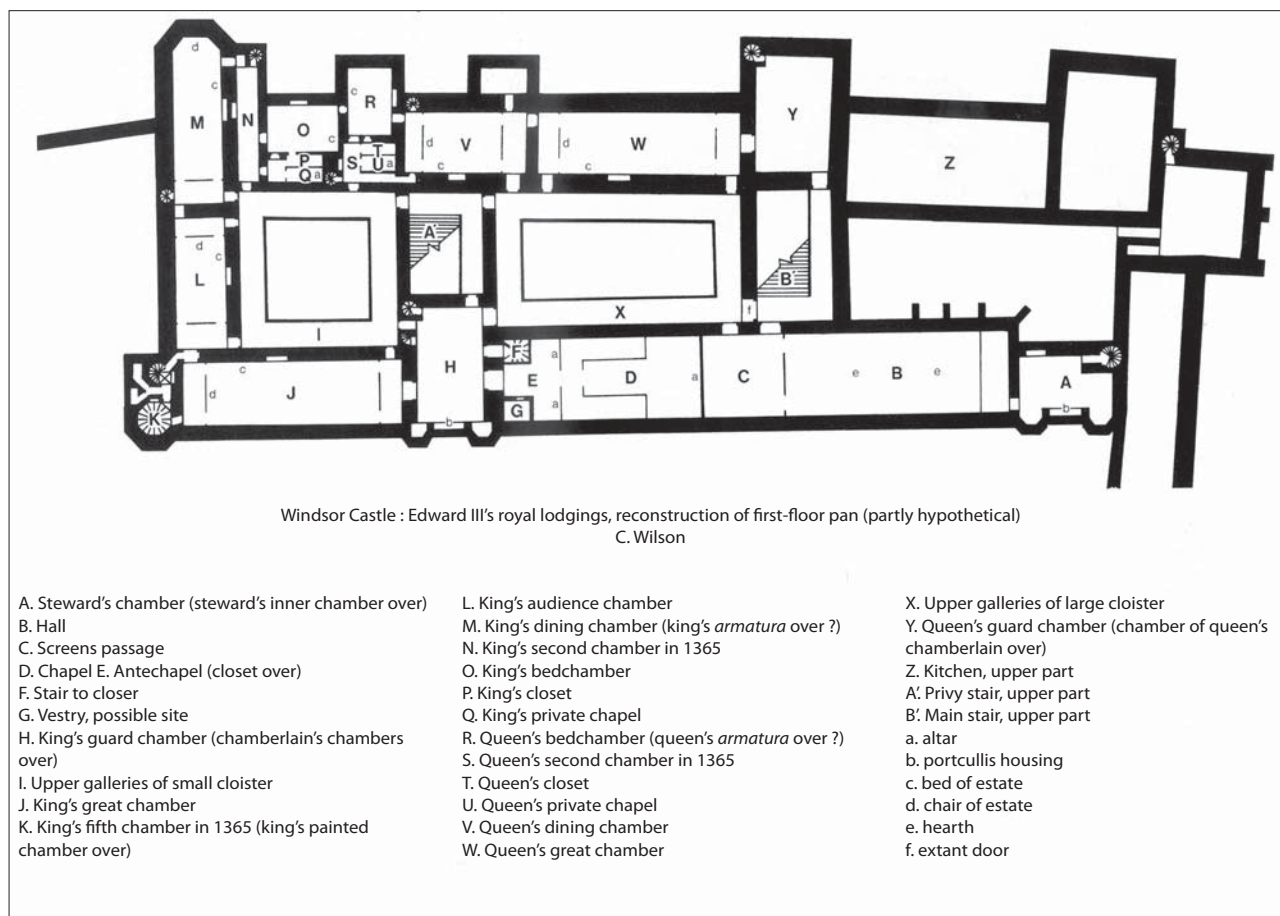


13 - Séville (Espagne). Plan restitué du palais du Patio de las Doncellas, bâti par Pierre le Cruel, par Antonio Almagro (publié dans Almagro 2008, fig. 47).

Il est clair que Perpignan et l'Almudaina, étant quasiment les seuls palais conservés de la charnière entre XIII^e et XIV^e siècle, paraissent constituer les premiers témoins d'une nouvelle programmation, liée à la mise en place des protocoles de cour ; mais il est plus que vraisemblable qu'ils sont plutôt des indicateurs d'une évolution continue, une sorte d'instantané permettant de fixer l'interrelation entre la vie de cour et les programmes palatiaux. Pour autant, chacun d'entre eux n'est en définitive qu'un petit palais de prince territorial, et l'on ne saurait les comparer à des palais royaux de capitale tels que le palais de la Cité ou celui de Westminster, les services administratifs n'ayant strictement rien de comparable.

Ces deux palais sont chronologiquement situés entre ceux construits par les rois de Castille à Séville : le palais du Patio del Crucero que fit bâtir Alphonse X vers le milieu du XIII^e siècle (ill. 12), et le palais du Patio de las Doncellas édifié par Pierre le Cruel un peu plus d'un siècle plus tard. Il est tout à fait extraordinaire de constater la différence qui existe entre la conception des uns et des autres ; et, si l'on a pu dire que l'on trouvait à Perpignan ou à

l'Almudaina des influences de l'architecture des palais musulmans, c'est sans doute faute d'avoir réellement étudié les palais castillans. Dans ceux-ci, comme dans les palais musulmans qui les ont précédés, la résidence ne peut se concevoir sans entourer un patio constitué de carrés de végétation et de fontaines, alors que les bâtiments semblent offrir le moins possible de partitions par des cloisons fixes, hormis les files de piliers qui portent les arcatures diaphragmes ou les retombées des voûtes ; l'identification des appartements royaux n'y est d'ailleurs pas possible, sinon peut-être au Patio de las Doncellas (ill. 13) où Antonio Almagro assigne le rôle d'appartements de la reine au long bâtiment situé à l'angle ouest du complexe. Les palais de la couronne de Majorque sont loin de cette fusion entre le minéral, le végétal et le liquide ; cependant les galeries ajourées d'arcades ont pu faire penser aux portiques de l'architecture musulmane et de l'architecture castillane, mais l'on remarquera que ces galeries ouvertes sont une production typique de l'architecture méditerranéenne, contrairement aux galeries fermées coutumières de l'architecture du nord.



14 - Windsor (Royaume-Uni). Plan fonctionnel restitué du palais d'Édouard III, au premier étage, par Christopher Wilson (publié dans Wilson 2002, fig. 17).

C'est un tout autre concept que l'on trouve appliqué entre 1357 et 1368 lors de la restructuration du palais haut de Windsor par Édouard III, exactement contemporaine du palais de Pierre le Cruel. Comme le palais du Patio de las Doncellas, il était inclus dans une enceinte défensive plus vaste qui permettait de faire abstraction de cette contrainte (ill. 14) ; il fut néanmoins conçu sur un plan compact, avec l'affirmation d'une façade sur cour assez inusuelle par sa longueur, sa sévérité quelque peu répétitive, et son caractère peu ouvert – deux portes s'ouvraient, toutes deux placées entre des tourelles polygonales dont les nombreuses fenêtres ne pouvaient faire oublier la référence « militaire ». Au premier étage de cette façade s'alignaient les espaces à vocation semi-publique : la grande chambre du roi, desservie par la tour de la Rose contenant des vis privées, la chapelle et la grande salle. C'est au revers de cette imposante façade que se

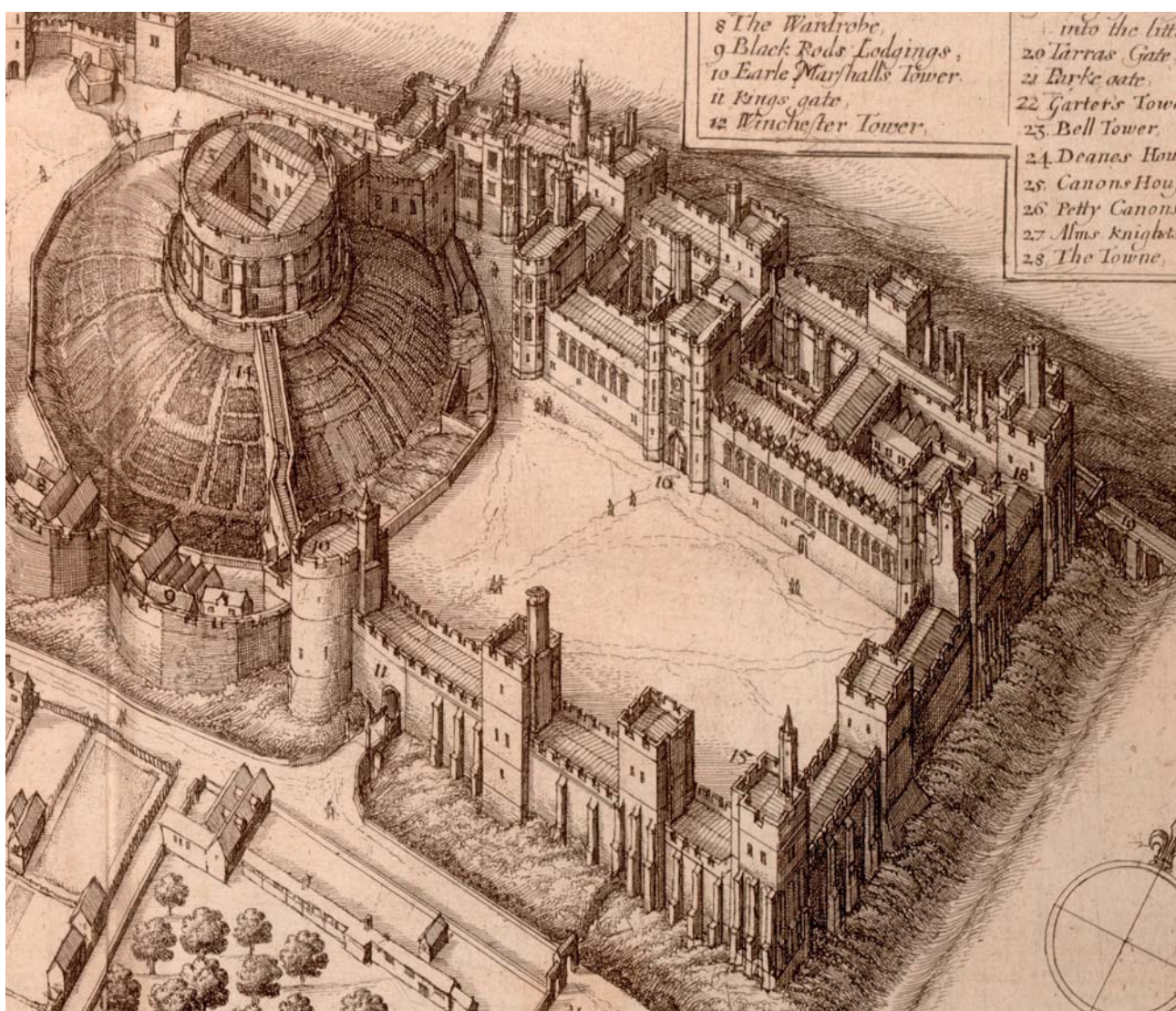
trouvaient les trois cours intérieures autour desquelles s'articulaient les appartements et les services ; une cour plus spécifiquement affectée aux appartements du roi, une cour pour ceux de la reine, alors que la troisième cour était celle des services.

Même si ces cours intérieures étaient bordées de galeries de cloître – mais à vrai dire les archéologues ne peuvent garantir qu'elles garnissaient les quatre côtés – on est bien loin ici de l'expression ouverte du palais méditerranéen (ill. 15). Aussi, à bien y regarder, Perpignan, voire l'Almudaina ou Bellver, sont en définitive plus proches du Windsor des brumes anglaises, que du Séville des paysages méditerranéens, de la même façon d'ailleurs que le palais des papes d'Avignon, qui n'a jamais été comparé à Windsor, n'est pas sans présenter des éléments de comparaison intéressants.

Mais en définitive, et quoi qu'on y fasse et où que l'on regarde, deux palais ne sont jamais totalement comparables, ni dans leur programme, ni dans leur architecture, ni dans leur décoration. Perpignan n'est sans doute ni un aboutissement, ni un début ; c'est un édifice qui a répondu au programme établi par un souverain jeune et de légitimité récente, et qui s'est vraisemblablement adapté progressivement à l'évolution de l'exercice du pouvoir par ce roi, la phase ultime de son aménagement intervenant à la fin du siècle, alors que la maison du roi et celle de

la reine vivaient sans doute de façon plus indépendante l'une de l'autre.

Ce qu'on en voit aujourd'hui n'est qu'un résultat ; l'interprétation qui en est faite repose en majorité sur des textes bien postérieurs à son achèvement, à une époque où l'usage du palais s'était adapté à une vie de cour différente de celle de la première famille de Majorque. Sans doute faut-il donc rester modeste – les interprétations livrées ici pourraient être facilement considérées déjà comme le résultat de spéculations.



15 - Windsor (Royaume-Uni). Extrait de la vue perspective par Wenceslaus Hollar, publié dans Ashmole (E.), *The Institution, Laws & Ceremonies of the Most Noble Order of the Garter*, Londres, 1672. Cet extrait montre le palais d'Édouard III organisé autour de ses trois cours, à côté de la gigantesque motte et du *shell-keep* (enceinte de pierre qui entoure la plateforme sommitale de la motte). Voir ill. 14 pour la compréhension du plan avec les deux cours nobles et la cour des cuisines.